



# alerte 124

été 2013

**2** Editorial  
**Musée d'art et d'histoire :  
un gâchis programmé**  
Robert Cramer

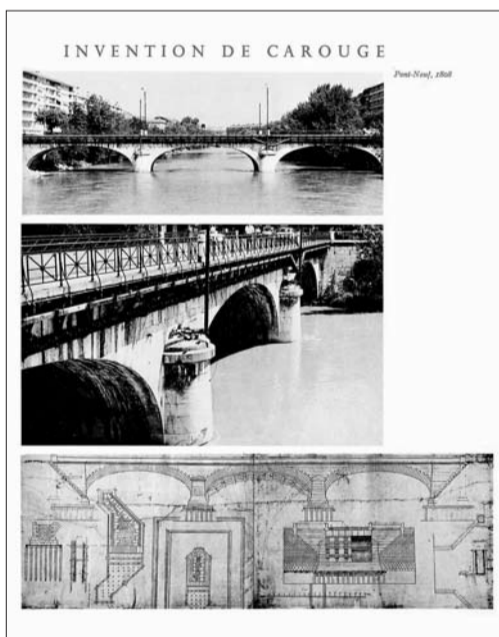
**A bout de souffle!**  
Vincent Mangeat

**3** La fragilité des  
patrimoines villageois  
Erica Deuber Ziegler  
Suzanne Kathari  
Laurent Nicole  
Cecilia Maurice de Silva



**4** La place de Saint-Gervais  
et ses alentours  
Isabelle Brunier

**27, rue Rousseau**  
Armand Brulhart



**5** Invention de Carouge  
d'André Corboz : chronique  
d'une réédition très attendue  
Pierre Barde

**Hassan Fathy,  
magicien du vernaculaire**  
Jean-Pierre Lewerer

**6** Des espaces publics  
aux intérieurs privés  
Evelyn Riedener

**A la découverte de l'élève  
architecte Frédéric de Morsier**  
Catherine Courtiau

## Musée d'art et d'histoire : projet « nouveau », vices anciens

Une version révisée du projet de Jean Nouvel pour le Musée d'art et d'histoire (MAH) a été présentée, il y a quelques semaines, aux associations de sauvegarde et à la presse genevoises. Contrairement à ce qui a été dit à cette occasion, il ne s'agit pas d'un « nouveau » projet mais, fondamentalement, des restes accommodés du même plat dont la dernière *Lettre d'information du MAH* nous assure qu'il a reçu « un accueil favorable de la CMNS ». Des surfaces sont gagnées par extension des sous-sols futurs à la cour Burlamachi et une nouvelle couverture de la cour serait créée, porteuse de plateaux-mezzanines, partiellement vitrée et plus basse d'un étage que la première surélévation envisagée.

Rappelons à ceux qui considèrent les défenseurs du patrimoine comme des contradicteurs systématiques et des opposants bornés que le principe de ces deux types de solutions, verrière sur la cour et extension en sous-sol, a depuis longtemps la faveur de Patrimoine suisse. A propos, il y a bien plus longtemps encore que l'association attend l'aboutissement de l'instruction de la demande de classement du bâtiment de Camoletti, demande opportunément reléguée aux oubliettes, semble-t-il.

Si le projet amendé développe quelques pistes intéressantes, le problème de la « pièce de résistance » (c'est le cas de le dire!) du concept Nouvel, à savoir le comblement spectaculaire de la cour intérieure du Musée, reste entier. La modification du dispositif ne constitue en effet guère plus qu'une tentative naïve et un peu balourde de répondre aux objections de ceux qui voyaient dans cette intervention une méconnaissance de la typologie et une dénaturation profonde des propriétés architectoniques et patrimoniales de l'édifice.

Arrêtons-nous, une fois de plus, à cet aspect du projet de développement du musée.

### L'espace de la cour travesti

A l'examen des plans, on doit en effet malheureusement se rendre à l'évidence : les progrès accomplis par la nouvelle intention restent sur ce point largement « à côté de la plaque ». L'intervention projetée est toujours *hors gabarit légal* et surtout la cour reste encombrée de lourds plateaux, hypocritement qualifiés de « mezzanines », suspendus à la superstructure, certes de superficies moindres que celles des niveaux prévus originellement mais produisant pratiquement le même effet de perturber la perception spatiale et architecturale du lieu.

Le plus grave est que le plateau inférieur demeure tel qu'il avait été conçu dans la première version du projet à cela près qu'il serait « autoporté » par des piliers traversant les sous-sols et « arrimé » aux angles de la cour plutôt qu'agrafé dans l'épaisseur des murs anciens. Il faut dire, à la décharge des architectes, que l'insertion de cette structure mur à mur, à un tiers de la hauteur de la cour, avait, de façon inconcevable, avant même cette révision, été recommandée par la Commission des monuments et des sites!

Le résultat est que ce niveau occultera, nonobstant ses bordures qualifiées de « transparentes », le portique qui ceint la cour sur trois côtés, lequel forme le socle de sa composition architecturale, définit ses proportions et lui donne son élégance et son harmonie d'ensemble. En réduisant cet élément crucial à des espèces de catacombes, la cour sera fortement déstructurée. Elle perdra son échelle et



Cecilia Maurice de Silva

Imaginons le musée Jean Nouvel : un « plateau » couvrant la totalité de la surface de la cour, posé au-dessus des arcatures du portique, le transformant en caves voûtées et l'espace en salle hypostyle. Au-dessus, le vide de la cour, privé de ses proportions tripartites classiques, paraîtra d'autant plus écrasé et banalisé qu'il sera obstrué par d'épaisses « mezzanines » suspendues à une superstructure vitrée, mais en partie seulement. Dans les nouvelles catacombes, une stèle : « Ci-gît l'œuvre de Marc Camoletti, architecte ».

le rapport d'équilibre de ses dimensions entre plan et élévations sera totalement faussé. En un mot, cet abâtardissement de sa grammaire architecturale la rendra méconnaissable et lui fera perdre toute signification typologique et historique.

### De la sauvegarde du patrimoine pour les nuls

Les objections de Patrimoine suisse restent donc pleinement pertinentes en ce qui concerne le traitement infligé à la cour du Musée d'art et d'histoire. Aussi convient-il peut-être de rappeler, une énième fois, les conceptions de bon sens et les données historiques *objectives* sur lesquelles s'appuie la contestation du « projet Nouvel », s'il est encore possible de l'appeler ainsi.

Une pratique de la préservation du patrimoine bâti digne de ce nom ne procède ni d'une frilosité à l'égard de l'innovation ni d'un passivisme caricatural. Elle n'a de sens que dans la perspective d'une conservation active, vivante, cultivée, inventive, évolutive, des témoignages du passé, meilleure façon d'inscrire l'avenir du patrimoine pour les générations futures dans la dynamique d'une histoire en *mouvement*.

En effet, l'héritage culturel, tel qu'il nous est parvenu, ne peut être envisagé autrement que comme la *somme* des étapes historiques

de sa formation. Sa signification est à trouver dans cette chaîne de situations architecturales, spatiales, esthétiques et d'usage changeantes avec le temps. Dans cette succession ininterrompue, la nouvelle strate que notre temps ajoute à l'épaisseur généalogique du monument ou du site doit se positionner dans une logique de continuité, d'empathie, non dans un *a priori* de rupture, sous peine de perdre le fil de l'histoire. Les composantes signifiantes de son ascendance doivent être préservées, non dans leur momification mais dans leur lisibilité, leur intelligibilité ainsi que dans leur articulation complexe à l'environnement, en constante métamorphose, si l'on veut que l'objet patrimonial ait encore un *sens* pour nos descendants.

Cela veut dire que faire vivre ou revivre un monument historique ne consistera évidemment pas à le congeler dans un état inutilisable : seule sa fonctionnalité inscrira l'édifice sauvegardé dans la longue durée, assurera sa perpétuation d'une époque à l'autre. Usage et utilité appartiennent autant à la valeur patrimoniale que la composition architecturale, la qualité des matériaux ou l'esthétique des décors, *a fortiori* dans un édifice qui a préservé sa fonction initiale!

**Bernard Zumthor**  
Suite en page 2





## Musée d'art et d'histoire : un gâchis programmé

«Encore le Musée d'art et d'histoire...», soupirent peut-être certains. Oui! Encore et toujours, parce qu'il est nécessaire de rappeler notre position, argumentée et documentée. Oui, parce que nous sommes confrontés à une obstination incompréhensible de la part des autorités administratives et politiques. Oui, parce que nous sommes à la recherche d'un dialogue sur la seule question qui compte, l'intérêt à la préservation de l'édifice, et que ce dialogue nous est jusqu'ici refusé.

Et pourtant, nous avons consacré une grande énergie à favoriser la recherche de solutions. Nous avons accepté les modifications qui ne portaient pas d'atteintes majeures au bâtiment. Nous n'avons pas contesté le programme visant à créer des surfaces supplémentaires d'exposition, allant jusqu'à suggérer les sites s'y prêtant. Nous avons applaudi la décision du Conseil municipal ouvrant la voie vers l'étude d'alternatives.

Hélas, le dialogue attendu n'a pas eu lieu. Malgré notre engagement, il n'a pas

semblé utile à la municipalité de nous entendre avant de réviser le projet. Et le résultat se présente comme un avatar d'un projet fédérant les oppositions. Sauf une courageuse remise en question de dernière minute, le gâchis est programmé.

Autre gâchis programmé, toujours par manque de concertation, au plateau des Semaillies à Lancy. La rubrique «Villages en danger» en rend compte. Autres lieux, Onex et place Saint-Gervais, ici, malheureusement, les saccages se sont déjà produits...

Il y a aussi une actualité plus riante. Ce numéro d'Alerte contient sa part d'homages et rend compte de ce que signifie une pensée en action qui permet de préserver et de faire découvrir le patrimoine et ses techniques. En l'occurrence celles d'André Corboz et Hassan Fathy. Un rapprochement étonnant entre Carouge et New Gournai! Et puis le compte rendu d'une visite enthousiasmante de Sion, incitation, s'il en faut, à de nouvelles excursions passionnantes.

**Robert Cramer**

Président de Patrimoine suisse Genève

Suite de la première page

Patrimoine suisse ne doute pas un instant qu'à cette fin le Musée d'art et d'histoire doive être adapté pour répondre à l'évolution des pratiques muséales: il ne s'agit pas de muséifier le musée!

De cette double évidence, préservation de la forme et amélioration de la fonction, il découle que l'association n'est assurément pas opposée à une intervention contemporaine sur le bâtiment de Camoletti. Cela a été dit et répété maintes fois: excavation de la cour et couverture d'une verrière à la manière exemplaire de ce qui a été réalisé au British Museum ou récemment au Rijksmuseum d'Amsterdam sont, entre autres, des options que Patrimoine suisse soutient et encourage.

Toutefois la condition d'une telle intervention est de préserver l'identité de l'édifice qu'on investit, voire qu'on la restitue comme à Amsterdam, c'est-à-dire qu'à travers la modernisation il puisse rester immédiatement reconnaissable. Outre qu'il s'agit là d'une des règles fondamentales de la préservation du patrimoine (cf. les chartes internationales de l'UNESCO/ICOMOS), c'est une simple affaire de raison: quel intérêt y a-t-il à conserver un édifice historique si c'est pour le rendre méconnaissable en le privant des signes visibles de son historicité?

Il s'en suit que si la conservation n'est pas le conservatisme, modifier n'est pas altérer et rénover n'est pas travestir. Le compromis entre préservation et développement n'est pas compromission.

### Un peu de bon sens ne nuit pas

Dès lors tout le talent de l'architecte consistera à tracer la fragile frontière entre le désirable et le possible. Pour le projet, reconnaître le caractère évolutif d'un lieu porteur d'histoire tout en préservant son identité architecturale entraîne en effet une double exigence. Le degré d'adaptabilité de l'édifice historique réutilisé dans une fonction contemporaine doit être déterminé avec la plus grande précision et le programme technique d'utilisation nouvelle doit pouvoir se caler de façon indolore et réversible dans les limites du potentiel de réaménagement offert par le bâtiment. Le programme doit accepter les contraintes de ce dernier plutôt que de lui imposer les siennes. La transformation doit s'arrêter là où commence la déformation. Cela veut dire que seul le bâtiment existant sera en mesure de dicter les potentialités en matière de programme et les possibilités en matière de remaniement, de modification ou de modernisation de ses structures: en architecture pas plus qu'en couture on ne saurait forcer un embonpoint excessif dans un vêtement de taille malingre. Simple question de... bon sens!

Cette exigence d'adéquation des échelles entre conservation et développement n'est pas seulement structurelle ou liée aux propriétés particulières du type de bâtiment investi. Tout édifice historique est fragile par définition, on le sait. Mais l'authenticité du lieu de mémoire réside également dans sa dimension symbolique au sein de son contexte bâti ou

naturel. Dans ses formes, le MAH «représente» ainsi une partie du récit de la Genève urbaine, culturelle et politique d'après 1848 et de l'époque de la démolition des fortifications. C'est pourquoi, contrairement à ce qu'affirmait Jean Nouvel dans un entretien de 2010, il doit aussi pouvoir être «contemporain» ou, plus exactement, reconnu, identifié, retrouvé dans toute la densité que lui donne l'histoire par le biais de sa forme. Aussi l'intervention nouvelle sur l'édifice ancien doit-elle être empreinte de respect, de modestie, de retenue et de sensibilité sous peine de le «défigurer», de littéralement déformer son visage en le privant de son pouvoir d'évocation, de sa capacité de figuration. En d'autres termes, elle doit le révéler, non le dissimuler et encore moins se substituer à lui.

Le comblement d'une partie importante de l'espace de la cour fait subir exactement cette distorsion à la physionomie familière du musée. Faut-il rappeler que ce vaste espace structuré n'est pas qu'une méprisable «arrière-cour» plus ou moins laissée à l'abandon, comme la qualifiait Jean Nouvel? Au contraire, à l'instar de celle de nombreux musées européens du XIX<sup>e</sup> siècle, l'architecture du MAH appartient à un «type» particulier, d'origine néo-classique, inventé pour servir les nouvelles institutions muséales publiques créées depuis la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, théorisé et systématisé dans les cours fondateurs de J.N.L. Durand à l'Ecole polytechnique de Paris, publiés en 1813. Il s'agit d'un modèle simple, lumineux, fonctionnel: un quadrilatère de galeries et de cabinets d'exposition articulés autour d'une cour ouverte qui joue le rôle de pivot central dans la distribution des espaces et des volumes.

Dans ce modèle d'édifice, le vide est essentiel pour exprimer, par contraste, les pleins du bâti. C'est de la tension, du dialogue entre les deux que naissent l'harmonie des proportions, la qualité des rapports entre intérieur et extérieur, la subtilité de l'éclairage naturel bi-orienté. Cet espace, dont le vide constitue l'attribut spécifique, est donc tout sauf un lieu résiduel, relégué, offert au premier engorgement venu.

Un tantinet de culture architecturale aurait peut-être favorisé un peu le bon sens qui décidément manque à ce projet.

### Et la restauration dans tout ça ?

Pas plus que l'ancienne version du projet, la nouvelle ne nous renseigne sur le programme de restauration du bâtiment de Camoletti. Silence radio à ce sujet lors de la présentation du «nouveau projet». Cette discrétion ne laisse pas d'être inquiétante car un programme de restauration, s'il est exécuté dans les règles de l'art, est aussi complexe à mettre au point et à réaliser qu'un projet de construction neuve. Il suppose, en préalable à toute planification, d'informer le projet, c'est-à-dire de conduire des recherches historiques approfondies, des analyses techniques détaillées et d'élaborer une vision claire quant à la manière, théorique et pratique, de départager la restauration de la rénovation, qui ne sont absolument pas la même chose! En outre, il s'agit de gérer l'application des normes constructives en matière de sécurité et de développement durable au mieux de la sauvegarde de la substance de l'édifice. En d'autres termes, la restauration du MAH dont on nous a assuré qu'elle faisait partie intégrante du projet Nouvel reste pour l'heure aux abonnés absents.

Certes, le directeur du musée, dans un récent article de presse, nous parle de sa «rénovation», réaffirmant son souci de préserver «l'intégrité du patrimoine genevois» et d'en «assurer la meilleure conservation possible» et se réjouissant que «des ingénieurs hautement spécialisés ont proposé des solutions innovantes et pérennes». On aimerait bien le croire et connaître ces solutions.

**Bernard Zumthor**  
Historien de l'art

## A bout de souffle!

Note pour servir la vie longue du Musée d'art et d'histoire, à l'abri du bacille qui le menace.

L'histoire, la longue histoire de l'architecture qui coïncide avec l'histoire des bâtiments admet, heureusement, que l'homme garde les bâtiments aussi longtemps qu'il peut «en faire quelque chose». Aussi longtemps qu'ils rendent service. Aussi longtemps qu'en rendant service aux hommes, les hommes ne s'ingénient pas à les détruire en leur faisant subir mille outrages.

A ce titre, quand on intervient dans/sur un bâtiment c'est en quelque sorte un «acte chirurgical». On intervient sur un corps vivant qui veut continuer sa vie. Aussi longtemps qu'au motif de le transformer, on n'en détruit pas la substance. Aussi longtemps que le pronostic vital n'est pas engagé.

Le bâtiment que Camoletti dessine pour le musée de Genève, c'est un palazzo, une grande maison avec des chambres disposées autour d'une cour. Ce dispositif, en architecture, correspond à un type de construction, un type qui appartient à une typologie où des caractéristiques spatiales, constructives et distributives sont un équivalent ADN! On ne peut y toucher sans ruiner l'œuvre. Le projet de Jean Nouvel est attentatoire à la substance de l'œuvre de Camoletti et ça n'est pas admissible. Quand on est mort, c'est irréversible!

Mais puisque le projet établi par Jean Nouvel est déjà un réel que l'on discute, alors on peut sans délai l'interroger comme on interroge quelqu'un qui paraît ignorer sa maladie. Un malade qui s'ignore! On peut lui demander de quoi il souffre? Engager l'anamnèse... en lui demandant de raconter son passé et l'histoire de sa maladie, l'entendre et l'ausculter! Examiner ses radiographies qui sont autant de plans... pour qu'enfin on diagnostique le mal qui le ronge et que l'on ait le courage, réflexion faite, de lui dire qu'il est à bout de souffle... que sa maladie c'est une insuffisance respiratoire. Lui dire aussi qu'une insuffisance respiratoire c'est une pathologie sournoise qui déploie ses effets insidieusement parce qu'un bacille «spatiophage»<sup>1</sup> est à l'œuvre.

C'est vrai, au centre de la cage thoracique où était le vide pulmonaire, Nouvel a projeté des plateformes et encore des plateformes. Une litanie de formes plates. Un peu moins maintenant dans son projet toilette, consensuel... mais là n'est pas la question.

Plus grave encore, la plèvre, il l'a perforée. Vous savez, cette enveloppe qui circonscrit

le centre. Le centre vide de la «cour aérée» autour de laquelle Camoletti a disposé des salles. Des salles autour d'un vide consubstantiellement nécessaire au plein qui l'entoure... Un vide toujours si fragile et que l'on veut forcer, étouffer, asphyxier, coloniser.

Au malade, il faut prescrire un traitement de choc. Radical et qui tient en un énoncé conceptuel, un seul «réhabiliter le centre vide, fédérateur». Le centre autour duquel tout est à sa place. Aéré! Alors tout redendra clair, lisible, visible, évident. L'unité thématique du musée autour d'une cour pourra respirer, à nouveau. Enfin!

Et parce que des salles doivent être créées, en exorcisant la pression des impatients en mal de reconnaissance, alors construisons les en-dessous du niveau de la cour et mieux encore, avec d'autres salles, les grandes salles d'exposition. La cour de l'école des Casemates les attend, interconnectées avec les autres, etc.

Exact, vous avez dit «exact»! Reprenez votre souffle et que le ciel vous tienne en joie.

**Vincent Mangeat**

Architecte EPFL, FAS, SIA, prof. honoraire EPFL

<sup>1</sup> «Spatiophage»: bacille dévoreur d'espace, bacille qui se nourrit du vide.

La présente lettre ouverte du 15 février 2013 a été publiée intégralement dans *Le Courrier* du 9 mars.



Cécilia Maurice de Silva

Musée d'art et d'histoire :  
vue côté cour de l'aile Charles-Galland



# La fragilité des patrimoines villageois

Depuis deux ans, *Alerte* assure, sous ce titre, une rubrique spécialement consacrée aux atteintes portées aux villages genevois. Pour Onex, le Grand-Lancy, Versoix ont été ainsi mis en lumière (*Alerte* n°s 116, 118, 120) des destructions, interventions brutales et autres projets critiquables car de nature à détruire à jamais des éléments significatifs du patrimoine bâti de ces trois communes. L'actualité nous rattrape, hélas, et les menaces continuent de surgir, comme en témoignent les trois exemples qui suivent et sur lesquels Patrimoine suisse Genève appelle à une mobilisation.

## Sur le plateau des Semailles au Grand-Lancy: marre des barres

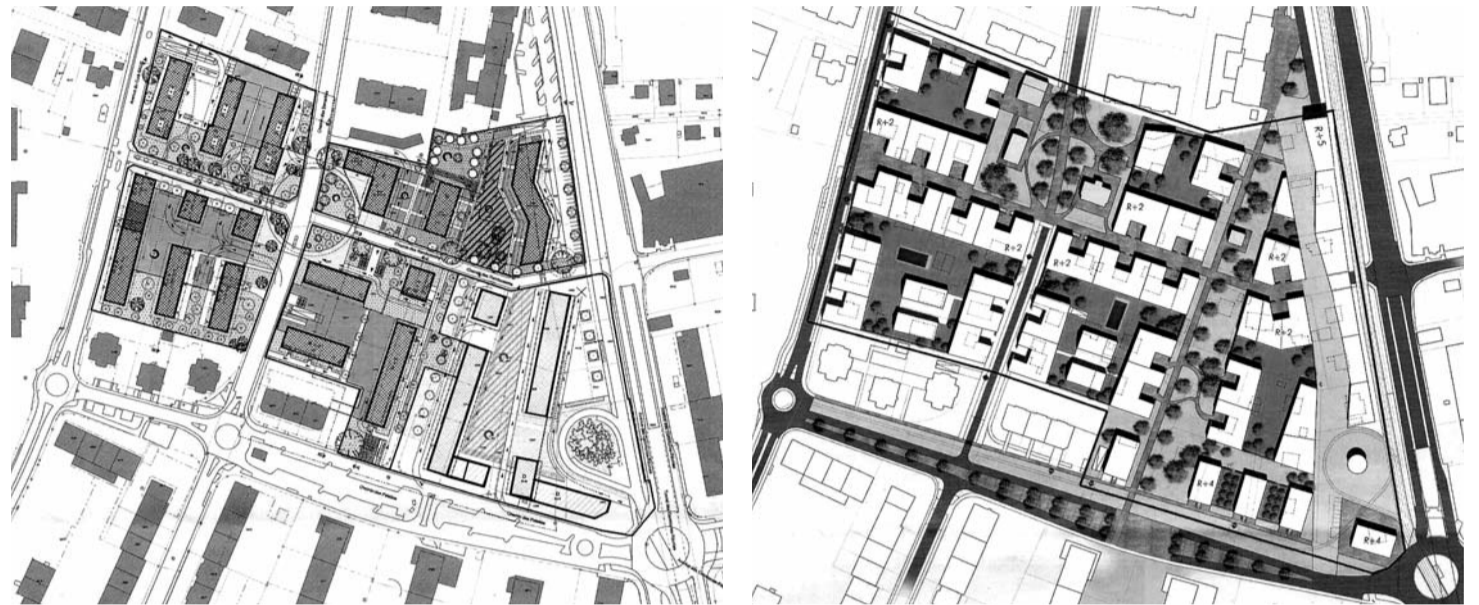
Pendant plus de 40 ans, très exactement depuis la construction de l'ensemble immobilier des Palettes<sup>1</sup>, ni plan d'ensemble ni projet d'urbanisme véritable n'ont assuré un aménagement cohérent de la zone de développement 3 sur le plateau des Semailles. Celui-ci, circonscrit par la rectiligne de l'avenue des Communes-Réunies et le vallon du Petit-Voiret, coupée par le vieux chemin des Semailles et l'avenue du Curé-Baud achevée en 1960, s'est progressivement couvert d'immeubles-barres jusqu'à la route de Base, en direction de Certoux, opération par opération, menées sur des terres maraîchères ou sur une, deux ou trois parcelles de villas.

Finalement, dans les années 2000, deux plans directeurs successifs ont été diligents pour tenter de donner à ce secteur convoité des règles d'organisation générales à travers la gestion des espaces publics. Le premier fut refusé par le Conseil municipal de Lancy, le second vertement critiqué par la Commission des monuments, de la nature et des sites.

La CMNS<sup>2</sup> relevait en particulier l'intérêt patrimonial présenté par plusieurs bâtiments du premier tiers du XX<sup>e</sup> siècle dont le plan directeur prévoyait la démolition: deux villas locatives au carrefour des chemins des Semailles et des Rambossons (Semailles 17, 20), une maison d'horticulteur (Semailles 18) et une villa individuelle (Rambossons 17). Pourquoi ne pas intégrer un peu de patrimoine notamment au carrefour Semailles-Rambossons, noyau historique du quartier, là où le projet prévoyait un rond-point planté de grands arbres?

Quant au projet d'urbanisation lui-même, la CMNS déplorait qu'il entérinât surtout la politique du coup par coup menée au cours des décennies écoulées, en mettant en valeur les possibilités de petits PLQ au gré des intérêts des promoteurs<sup>3</sup>. D'ailleurs trois de ces PLQ étaient déjà en cours, dont un précisément au carrefour Semailles-Rambossons. La CMNS exigeait aussi une réflexion sur le réseau de circulation apte à desservir une véritable configuration urbaine, alors que le réseau actuel est aberrant: le chemin des Semailles, agréable accès aux Palettes, a été transformé en impasse; l'avenue des Communes-Réunies est largement réservée au tramway; le trafic automobile venant de la ville suit un parcours accidenté pour contourner ces obstacles en détruisant le charme du chemin des Courtillots, etc. On sait par ailleurs que l'avenue du Curé-Baud sera à son tour dévolue au tramway au prix, nous annonce-t-on, de la destruction partielle du parc En-Sauvy bordant le Petit-Voiret, un des rares espaces verts publics du secteur aménagé en 1986 par notre meilleur architecte paysagiste du moment, Georges Descombes.

Pourtant, aucune de ces réserves de la CMNS n'a été retenue. Et les PLQ ont poursuivi leur destin jusqu'à la mise à l'enquête publique, début 2013, de quatre d'entre eux. Les propriétaires concernés, mobilisés de longue date et réunis dans l'association «Les Passereaux», ont tenté l'impossible: ils ont commandé un contre-projet, soit un PLQ unique réalisé par le bureau BLB architecture & urbanisme<sup>4</sup>. Au lieu d'un urbanisme de barres, celui-ci propose des types de bâti différenciés pour le cœur du quartier et sa périphérie (avenue des Communes-Réunies et chemin des Palettes), ainsi que la préservation du patri-



A gauche: Etat de Genève, 4 PLQ dans le quartier des Semailles. Barres de 5 à 8 étages. Densité 1,18. – A droite: Un PLQ unique pour le quartier des Semailles par BLB architecture & urbanisme. Dans le cœur du quartier, rez + 2 étages + attique. Continuum autour de cours et de jardins formant rues. Sur la périphérie, gabarits supérieurs. Densité 1,5.

moine de villas et maisons anciennes cité plus haut. Ce projet a remporté l'adhésion des propriétaires et l'intérêt du Conseil municipal de Lancy. Mais le Département de l'urbanisme, qui prône publiquement la fin de l'urbanisme des barres, leur a opposé une fin de non-recevoir et a maintenu la procédure en cours.

Est-il encore possible d'opposer aux raisons technocratiques et financières un sursaut de la raison esthétique et des aspirations sociales des habitants?

*Erica Deuber Ziegler*

## Ravages à Onex-Village

C'est l'histoire d'une famille perpétuant une tradition de grand altruisme. Si grande que «l'estime et la confiance de l'Etat lui sont acquis»<sup>5</sup>. C'est l'histoire de la Fondation Butini qui, depuis l'achat d'un vaste terrain de 10 000 m<sup>2</sup> dans le vieux Onex en 1971, n'en finit pas de se développer au détriment du village auquel, pour son malheur, elle a accolé son gigantesque établissement médico-social en voie d'achèvement.

Les extensions successives sur les jardins du vieux Onex n'ont certes pas occasionné la démolition des anciens bâtiments qui s'y trouvaient, maintenus par une volonté de conservation toute relative de l'Etat. Mais la Fondation Butini ne s'est jamais intéressée aux bâtiments villageois qu'elle acquérait. Elle n'a fait que s'en accommoder puisqu'elle était tenue de les maintenir. Son approche a donc consisté à tenter de les utiliser tant bien que mal en les détournant de leur destination première, résidentielle ou agricole, et en y installant des activités telles que cabinets médicaux, salles de réunion, bureaux ou foyer de jour. On peut en déduire que la politique consistant à exiger la préservation d'un patrimoine de la part d'une institution dont le but n'est pas de le mettre en valeur ne peut fonctionner correctement.

Ce processus a déjà mis à mal l'ancien presbytère et ses dépendances en occasionnant une refonte complète et irréparable de leurs intérieurs. De l'ancien presbytère, construit en 1726, il ne reste plus que les façades dont les crépis extérieurs ont été par ailleurs exécutés sans la moindre précaution. Quant aux dépendances, hormis leurs gabarits, il est difficile d'y retrouver la trace de leur valeur patrimoniale, défigurés par des éléments en



Vieil Onex: l'EMS Butini, déjà maître de 3 maisons villageoises contiguës (le presbytère, son ancienne annexe et les Faunes) veut investir l'espace encore libre les séparant de la Salle Hermès-Braillard (en haut à g.).

béton, en verre et en métal, des cours goudronnées et des grillages sans grâce. Ne subsiste de cette hécatombe qu'une maison du XIX<sup>e</sup> siècle, gravement menacée par la création d'un nouveau foyer de jour dont le projet est actuellement soumis à demande d'autorisation de construire.

Le vieux Onex se trouve confronté à une emprise destructrice, faute d'avoir vu à temps les risques que pouvait présenter l'arrivée d'un établissement dont les exigences, jamais rassasiées, pour assurer sa vocation et sa logique d'exploitation vont à l'encontre de la préservation du village. Celui-ci est, rappelons-le, inscrit à l'Inventaire des sites construits à protéger en Suisse (ISOS) et devrait, si les politiques prennent enfin leurs responsabilités, bénéficier au plus vite d'un plan de site, comme en a décidé en 2012 le Conseil municipal.

L'Association Onex Village (AOV) appelle au soutien de son action.

*Laurent Nicole, Suzanne Kathari*

## A Versoix-la-Ville: menaces sur le périmètre protégé des rives du lac

Des impératifs de densification pour construire des bâtiments de logements ont motivé le dépôt, par la commune de Versoix, d'un projet de loi visant le déclassement d'une partie de sa zone protégée des rives du lac, en bor-

de de la route de Suisse, et un «réaménagement» qualitatif de la place Bordier.

Ce projet implique notamment d'obtenir l'autorisation de bâtir sur une parcelle longue et étroite qui longe la route, face aux bâtiments historiques de l'ancienne manufacture royale de Pierre Ami-Argand, dans une zone encore préservée inscrite à l'intérieur du tracé historique du plan Choiseul.

La place Bordier, quant à elle, est un lieu important de l'histoire de Versoix. Elle ponctue, au même titre que d'autres espaces, le parcours de la route de Suisse dont la substance historique ne perdure que par des traces ponctuelles. C'était autrefois la place communale où avaient lieu les marchés, foires et assemblées, et elle conserve encore les signes de cette fonction ancienne. La préservation et la mise en valeur de cet espace sont donc essentielles.

A priori, et indépendamment du statut légal de ce site et de l'étréoussse de la parcelle concernée en bordure directe de route, on ne peut que craindre une promiscuité problématique de futurs bâtiments utilisant au maximum des droits à bâtir avec cet ensemble remarquable, auquel ils ôteraient l'«assiette» de protection nécessaire. Consultée par la Commission d'aménagement du canton, Patrimoine suisse Genève a insisté sur le fait que, dans l'éventualité de futures constructions dans ce secteur, celles-ci devraient respecter cet environnement sensible par une volumétrie et une implantation adéquates.

D'une manière générale, on ne peut que regretter de voir écorner ce périmètre précieux, protégé par la loi et reconnu comme à préserver par le très récent Plan directeur communal. Nous reviendrons plus en détail dans un prochain numéro d'*Alerte* sur ce dossier et sur les dangers qui menacent actuellement le périmètre protégé des rives du lac.

*Cecilia Maurice de Silva*

<sup>1</sup> Le plateau des Semailles fait partie des zones périurbaines vouées au développement par l'adoption en 1957 de la loi sur l'expansion urbaine.

<sup>2</sup> Préavis de la CMNS, «Ville de Lancy – projet de plan directeur de quartier “Les Semailles”. Rapport final», juin 2008.

<sup>3</sup> «Simulation des différentes possibilités de découpage de Plans localisés de quartier», «Ville de Lancy – projet de plan directeur de quartier “Les Semailles”», pp. 29-52.

<sup>4</sup> Publié dans *Pic-Vert* (Association pour la propriété individuelle et pour l'habitat durable), n° 98, sept. 2012.

<sup>5</sup> *Journal de Genève* du 3 novembre 1979.





# La place de Saint-Gervais et ses alentours

Située au débouché du très ancien pont du Rhône, à l'intersection de la voie reliant l'église à la rue de Coutance, lotie au XV<sup>e</sup> siècle, la place de Saint-Gervais constituait le cœur du quartier au Moyen Âge déjà. Cette place avait pourtant, jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, un aspect bien différent de celui que nous lui connaissons.



La fontaine et la place de Saint-Gervais en 1885.

Entre 1430 et 1899, un îlot constitué de plusieurs bâtiments dont l'auberge de la Croix-fédérale et la belle maison Soret, dite aussi des Trois Maures, fermait le dégagement du côté du Rhône et du pont bâti. Ce dernier axe fut doublé, dès la deuxième moitié du XVI<sup>e</sup> siècle par un second, en amont, formant ainsi un système de traversée du fleuve à quatre ponts, deux entre Saint-Gervais et l'Île et deux pour rejoindre la rive gauche. La présence de cet îlot repoussait la place et surtout sa fontaine, attestée dès 1562, un peu plus haut qu'actuellement.

Avec la démolition de l'îlot, le comblement de l'espace entre les ponts par une plate-forme (opération également menée sur le bras gauche), le centre de gravité de la place se rapprocha du fleuve. Le nouvel espace gagné sur l'eau devint un lieu de marché apprécié, dans le prolongement de celui de Coutance et faisant le lien avec les Halles de l'Île. Cette situation perdura jusqu'aux années 1970 au moins.

Après la désaffectation des Halles, le marché de Coutance s'étiola graduellement et celui de la place sans nom, soit l'espace situé devant l'actuel magasin Franck Muller, passa des champignons aux textiles avant de disparaître complètement, devenant un parking. Les récents travaux de réinstallation du tramway et les voies de bus ont à nouveau transformé complètement les lieux.

L'aménagement de la place Saint-Gervais, décrété en 1906, au moment de sa réalisation, par la Société d'art public, où la fontaine trônait, avec barrières en fer forgé et toilettes souterraines, a été remplacé par une sorte de boîte noire en béton, d'une exécution extrêmement dure. A l'heure où la perméabilité est souvent réclamée, ce choix paraît étonnant. Dans la partie supérieure, une banquette délimite l'espace, tandis que le bas et l'ouest sont bordés par des marches. Du côté de Coutance, en revanche, la place se termine par un saut, qui peut présenter un certain danger pour les enfants ou les personnes distraites. Plantés dans cette épaisse dalle sombre, trois jeunes arbres viennent d'être

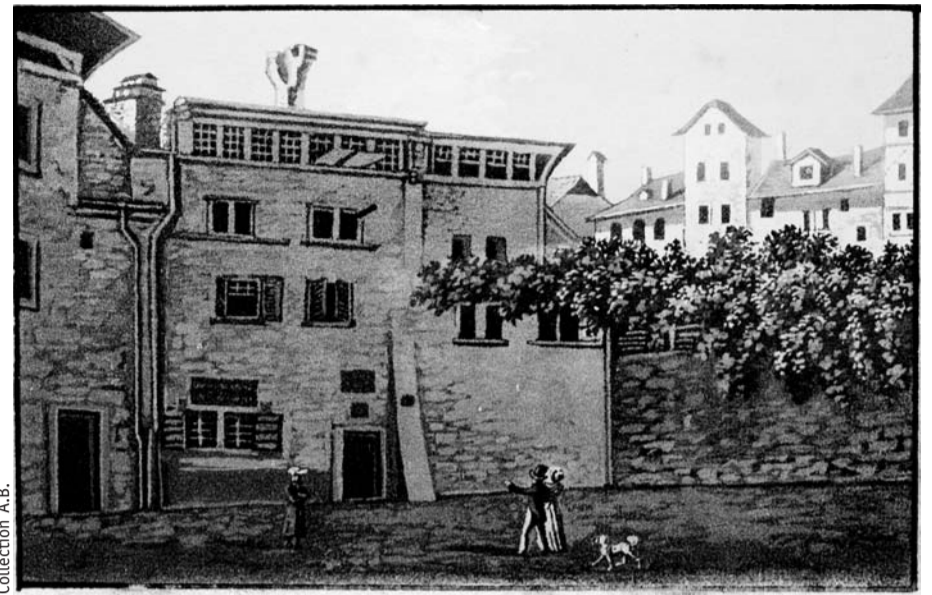
installés dans une situation idéale pour se griller; quant aux deux bassins de pierre claire, surgissant comme des dents d'une genève anthracite, ils semblent maintenant complètement incongrus. Le plus petit a été si rudement nettoyé qu'on le dirait érodé par des années passées dans la moraine d'un glacier!

A la recherche de nouveaux lieux, déjà las de Plainpalais (?), des skateurs prennent régulièrement la place comme terrain de leurs exploits. On pourrait y voir une réjouissante appropriation du lieu, mais elle en occasionne au contraire une usure accélérée. A voir les rebords éclatés et griffus de la banquette en béton, personne n'y aventurera son postérieur et ses habits, si tant est qu'on en ait envie, surtout par les chaudes journées d'été!

Que dire de l'espace adjacent, sur le Rhône, qui fut un marché? Avant d'être partagé par la diagonale ondulante d'une bretelle routière, il avait au moins la qualité basique d'être une aire orthogonale pour laquelle on aurait pu imaginer de nouveaux usages... Là, il est devenu informe, offrant quatre places de livraison hors normes auxquelles s'ajoute le parking sauvage. Le vague triangle qui subsiste entre cet espace et la place de Saint-Gervais est désormais, et pour longtemps, absolument inutilisable. Et que dire des luminaires, fixés sur six hauts mâts, qui éclairent ce *no man's land*. Ils évoquent, de jour, ceux d'un équipement sportif ou d'un univers pénitencier; de nuit, cela s'arrange, car vus de loin, avec leur lumière bleutée et leurs semblables sur le bras gauche, ils tentent de rendre une cohérence perceptible au pont.

On ne sait quels décideurs, techniciens, architectes sont responsables de ces aménagements, situés dans le plan de site de la rade, en bordure du plan de site de Saint-Gervais, près d'un édifice classé (la tour de l'Île) et surtout sur le lieu qui fonde historiquement notre ville, citée par Jules-César en 58 av. J.-C. justement pour son pont, mais il faut se rendre à l'évidence, il s'agit à nouveau d'un véritable gâchis! Un de plus!

**Isabelle Brunier**  
Historienne de l'art



Collection A.B.

*Maison où est né J. Jacques Rousseau à Genève*

Maison avec l'inscription: « Ici est né J. J. Rousseau, auteur de l'Emile et du Contrat social », lieu de réunion du club Le Berceau de Jean-Jacques dès 1792, gravure à l'aquatinte, vers 1925.

## 27, rue Rousseau

Les vraies fausses maisons natales de Jean-Jacques.



Collection A.B.

« Rue et Maison Rousseau »  
Photo Wehrli AG, Kilchberg-Zurich, vers 1895.  
Le café J.J. Rousseau indique bien la maison!

Le baron Grenus rirait sans doute de se voir placé au centre de Saint-Gervais, un peu moins de se voir éventré par un vulgaire parking. Il fut le premier à dénoncer l'impudence des habitants du Faubourg – les Saint-Gervaisiens – qui s'approprièrent fausement la maison natale de Rousseau. Et pour cause! Il était lui-même le propriétaire de la vraie maison natale de Jean-Jacques à la Grand-Rue!

Qui donc était à l'origine de cette mystification, parfaitement mise au point, pour le cortège du 28 juin 1793? On sait presque tout sur ce cortège de la liberté qui partait des Bastions, montait à l'Hôtel de Ville écouter le pasteur Anspach, glissait de la Grand-Rue vers Bel-Air, traversait le pont de l'Île où se dressait l'antique « tour de César » pour une deuxième station à la fontaine de la place de Saint-Gervais, avant de monter Coutance, tourner sur Cornavin et stopper, pour la troisième station, devant cette humble maison du haut de la rue Chevelu. Les mânes de Rousseau en frémissent encore. Non seulement une

plaque de marbre noir, gravée en lettres d'or et placée au-dessus de la porte d'entrée fixait le lieu de naissance du grand philosophe « ici... », mais la rue toute entière perdait son toponyme Chevelu pour devenir rue Rousseau. La maison fut plusieurs fois reproduite en noir et en couleurs et chaque fois avec des différences architecturales et d'autres touristes venus la visiter en couple.

Stendhal, Gautier, Honoré de Balzac, Alexandre Dumas, John Ruskin, Victor Hugo, Dostoïevski ont, paraît-il, tous fait un détour. Stendhal le premier, en 1800, mais à son retour à Genève, il note dans son *Journal d'un touriste*: « Ma première course fut pour la vieille maison où est né J.-J. Rousseau en 1712, que j'ai trouvée en 1833, changée en une superbe maison, image de l'utilité et du commerce ». Quid de la vieille maison et quel était cet iconoclaste qui avait osé détruire la « maison natale » de Rousseau?

Il se nommait Marc-Antoine Fazy-Pasteur, libéral fameux, cousin de James, ardent partisan du tourisme de luxe. C'est lui qui acheta la vieille maison en 1828, comme nous l'apprend le *Journal de Genève*, mais c'est lui aussi qui prononça le discours d'inauguration de la statue de Pradier, debout sur une barque, entre les deux quais!

Son opération spéculative lui survit pendant plus plusieurs décennies et les plans Briquet de Genève de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle mentionnent au numéro 27 de la rue Rousseau « Maison où est né J.J. Rousseau ». Aujourd'hui, le bel meuble de rapport se dresse dans son austère pierre grise, dépouillé du buste de Rousseau, de sa plaque de marbre mensongère, de son horloge en potence, écussonnée, de son café J.J. Rousseau. Il vous paraîtra nu, mais habillez-le de ses souvenirs et relisez les auteurs qui s'y sont laissés prendre!

**Armand Brulhart**  
Historien de l'art



# « Invention de Carouge » d'André Corboz : chronique d'une réédition très attendue

Fin 2007. Carouge bruisse d'une belle idée, celle de rééditer le premier grand chef-d'œuvre d'André Corboz, paru chez Payot en 1968, pour célébrer les quarante ans de cet ouvrage révolutionnaire dans sa conception de l'histoire de l'urbanisme. Une heureuse coïncidence veut que la Radio Télévision Suisse (RTS) vienne de créer la FONSART, Fondation pour la sauvegarde du patrimoine audiovisuel de la RTS. Elle s'attache dès lors à restaurer prioritairement le film qu'Henri Stierlin et le soussigné avaient tourné en été 1970 avec la participation d'André Corboz, alors professeur à Montréal mais revenu en Suisse pour ses vacances. La parole de Corboz exprimant la genèse de Carouge peut à nouveau retentir comme elle avait retenti à la sortie du film conçu pour soutenir le succès public du livre.

De nombreuses projections de caractère patrimonial, notamment dans le cadre prestigieux du cinéma Bio, méticuleusement restauré avec l'appui de la commune de Carouge, purent dès lors avoir lieu, faisant de plus en plus nettement ressentir l'urgence d'une réédition d'un ouvrage devenu « culte » en même temps que quasiment introuvable à bon compte.

Le film restauré connu par ailleurs une jolie carrière internationale en complément d'exposés ou de séminaires faits par André Corboz à Paris, en Italie, au Tessin. Et aussi au Canada lors des cérémonies marquant l'attribution du doctorat *honoris causa* de l'Université de Montréal à André Corboz.

Vaillant soldat d'avant-garde, le film *Invention de Carouge* allait ouvrir le chemin conduisant à la réédition du livre. D'abord, il vit naître un beau jumeau, plus large historiquement dans son propos et cette fois-ci tourné en couleur : *Carouge, une ville inventée au XVIII<sup>e</sup> siècle*, réalisé avec passion par Christiane Kolla en hommage au livre d'André Corboz et qui conduisait le spectateur jusqu'à l'orée du XXI<sup>e</sup> siècle. Ce film alerte et sensible, superbement conçu, fut produit par la Ville de Carouge pour célébrer son 225<sup>e</sup> anniversaire.

Pendant ce temps, opiniâtrement, le projet de réédition du livre, toujours plus attendue, progressait en suivant son petit bonhomme de chemin, de zig en zag, de palabres en discussions, de conception en reconception. Une association *ad hoc* avait été fondée pour le conduire à bon port, réunissant des amis d'André Corboz sous la présidence du soussigné. Et le bon port s'est finalement présenté à l'enseigne des éditions L'Age d'homme avec deux excellents pilotes : Marko Despot et Giordano Tironi, l'auteur avec Corboz du merveilleux dialogue *L'Espace et le détour*, sorti à L'Age d'homme en 2009 et qui faisait à nouveau scintiller la pensée corbozienne.

Tout s'est ensuite enchaîné à merveille, si grand était le désir d'aboutir à un très beau livre. L'Age d'homme réussit la prouesse de réaliser un facsimilé intégral au format original du livre et ceci, qui était pour nous très important, à un prix en librairie accessible à toutes les bourses, soit 39 francs. Et le livre réédité devient aussi le vaisseau « amiral » d'une nouvelle collection, « Glissements de terrains », consacrée à l'urbanisme et à l'architecture, et dirigée par Giordano Tironi.

## Conservation architecturale : une approche méthodologique

Une nouvelle carrière allait s'ouvrir pour ce livre exemplaire dont la parution en 1968 avait éveillé l'intérêt de Carouge pour son patrimoine jusque-là négligé, ce que rappela Jeannine de Haller, maire de Carouge, le 29 novembre dernier au cinéma Bio lors du vernissage de la réédition du livre. *Invention de Carouge* provoqua notamment l'assainissement des cours intérieures de Carouge qui font aujourd'hui partie du charme incomparable de cette ville sans pareille, qui a su le maintenir malgré les vicissitudes d'une histoire bien remplie.

A vrai dire, de même qu'*Invention de Carouge* expérimentait ce qui allait devenir sa très originale méthode d'investigation et d'appréhension des phénomènes scientifiques (voir *Alerte* n° 120, été 2012), ce travail de

pionnier posait également les bases de l'engagement d'André Corboz en faveur de la sauvegarde du patrimoine. Corboz est sans doute plus connu pour ses travaux sur l'analyse historique et structurelle du territoire, mais son œuvre est parcourue de réflexions et d'articles sur le thème de la conservation architecturale<sup>1</sup>. Surtout, au temps de son professorat à Montréal (années 70), il entreprit d'écrire un ouvrage ambitieux dont le manuscrit subsistant de quelque 75 pages était (provisoirement) intitulé *Problématique des sites historiques*<sup>2</sup>. Bien qu'incomplet, ce document constitue une sorte de « manuel » de la bonne approche de la conservation du patrimoine et reste d'une totale actualité. Corboz y reprend les définitions des concepts à la base de la notion de patrimoine, en retrace l'histoire, revisite ses grandes théories, développe le principe de « réanimation », questionne la problématique des changements de fonctions et rappelle les critères canoniques de l'intervention sur le monument historique : recherche et documentation préalable, réversibilité des interventions, échelle minimum des programmes. Il prévoyait de développer les questions relatives à la législation, aux

inventaires, aux ensembles, aux réalités sociales de la conservation et à la construction neuve en milieu ancien. D'autres urgences ont accaparé son attention et le projet est, hélas, resté inachevé. Nul doute que s'il avait pu paraître il aurait eu un impact considérable sur les professions liées à la conservation, chercheurs, architectes et restaurateurs. Il aurait sans doute placé André Corboz dans la lignée des grands théoriciens du sujet, Boito, Riegl, Brandi.

## Lire et relire André Corboz

André Corboz a tiré sa révérence en ce bas monde avec la certitude que nos travaux aboutiraient. Je le tenais régulièrement informé de l'avancement de ceux-ci : « Allo, c'est la Corbozerie qui vient une fois de plus te casser les pompes », commençait-il quand il me téléphonait pour faire le point. Ah ! que ces conversations me manquent et combien je souhaiterais encore me faire « casser les pompes » de cette manière si chaleureuse. Mais le discours corbozien vous pouvez le retrouver maintenant dans le livre ressuscité. Et c'est magnifique : lire et relire Corboz c'est se plonger dans le Gai-Savoir, un nectar à

déguster sans modération surtout quand le livre-flacon est de si belle venue. Bonne lecture à tous, et surtout soyez nombreux !

**Pierre Barde**  
Président de l'association pour la réédition du livre d'André Corboz *Invention de Carouge* avec un apport de Bernard Zumthor

<sup>1</sup> Quelques titres au hasard et dans le désordre : « Du bon usage des sites historiques », « Bâtiments anciens et fonctions actuelles : esquisse d'une approche de la réanimation », « Un passé sans avenir », « Old Buildings and Modern Functions », « Une analyse de l'article "restauration" de Viollet-le-Duc », « Une œuvre méconnue de l'agence Mansart à Genève, l'hôtel Buisson, 1699 », etc.

<sup>2</sup> Cet état des lieux était extraordinairement précocité : la « rénovation urbaine » régnait partout en maîtresse destructrice et la Charte de Venise, rédigée quelques années auparavant, était loin d'être la parole d'évangile qu'elle est devenue aujourd'hui !

André Corboz  
*Invention de Carouge 1772-1792*  
Préface d'Henri Stierlin  
L'Age d'homme, 2012 (rééd.), 600 pages

# Hassan Fathy, magicien du vernaculaire

*Hassan Fathy dans son temps*  
sous la direction de Leïla el-Wakil  
Editions Infolio, 2013, 416 pages

« Quelque cent dix ans après la naissance de celui qui fut de la génération de Le Corbusier, Buckminster Fuller, Frank Lloyd Wright, Walter Gropius, le monde contemporain est en train de donner pleinement raison aux principes de technologie appropriée, fondateurs du développement durable, mis en place et théorisés par Hassan Fathy. La conscience de la limite des ressources, le souci de l'économie d'énergie, le retour aux sagesse traditionnelles, la quête d'une architecture située sont des préoccupations aujourd'hui généralisées. »<sup>1</sup>

La carrière de l'architecte égyptien Hassan Fathy (1900-1989) est digne d'un conte des Mille et une nuits, ce que décrit avec une richesse rédactionnelle et iconographique rares cette récente publication réalisée sous la direction de Leïla el-Wakil. Cet homme universel, empreint d'une culture associant l'Orient et l'Occident, a progressivement transcendé cette ambivalence en devenant l'un des pionniers de la construction vernaculaire et écologique, remettant à l'honneur la construction en terre crue<sup>2</sup>, la voûte nubienne, la coupole ou des dispositifs ancestraux tels que le *malkaf* ou « tour à vent », qui engendre une ventilation naturelle particulièrement efficace dans les régions méditerranéennes.

La réalisation qui lui a valu sa notoriété internationale est incontestablement celle du village modèle de New Gouna sur la rive ouest de Louxor (1945-1948)<sup>3</sup>. Œuvre centrale de sa vie – tant chronologiquement que symboliquement –, elle s'inscrit dans le prélude



Architecture vernaculaire à New Gouna, entre ombre et soleil.

d'un débat sur un retour aux sources d'une architecture devenue internationale autant qu'intemporelle et désincarnée<sup>4</sup>. En tant que telle, on peut presque parler d'une icône de ce mouvement de remise en cause profonde de la pensée occidentale, qui culmina symboliquement en mai 1968.

Dans le cas de New Gouna, il est indispensable de séparer le projet, la réalisation et le sort de cette cité prévue pour accueillir quelque 7000 habitants des divers écrits parus à son sujet, en un mot le *village* réel et la *publication* sur le village modèle. Cette antinomie apparaît aussi bien dans certaines

critiques adressées au choix du dôme – un dispositif réservé aux sites funéraires – pour couvrir des habitations que dans l'évolution du titre de la publication consacrée à New Gouna, qui hésite entre *Construire avec le peuple* et *Une architecture pour les pauvres*, ouvrant ainsi un champ polysémique particulièrement révélateur de la sensibilité changeante du lecteur, le tiers-monde étant *volens nolens* assimilé à la seconde catégorie.

Afin de rendre justice à l'architecte Hassan Fathy, il convient encore de préciser que ses réalisations ne se limitent en aucun cas à New Gouna, mais englobent une production architecturale éclectique de près de deux cents objets de toutes tailles, accompagnée d'un travail de publication et d'une activité de pédagogue tout aussi importants.

Que l'on nous permette de terminer en louant la recherche de Leïla el-Wakil et de son équipe, qui louvoie habilement entre les nombreux pièges de l'hagiographie, conservant une distance critique de bon aloi et un sens des nuances que d'autres n'ont pas su ou voulu garder. En un mot, il s'agit d'un travail scientifique de haut niveau, qu'il convient de louer à sa juste valeur.

Jean-Pierre Lewerer

<sup>1</sup> [www.architecturebeyond.eu/publications-vault/hassan-fathy-dans-son-temps-par-leila-el-wakil-professeur-universite-de-geneve](http://www.architecturebeyond.eu/publications-vault/hassan-fathy-dans-son-temps-par-leila-el-wakil-professeur-universite-de-geneve)

<sup>2</sup> L'adobe consiste à mettre en œuvre des briques compressées, non cuites, à base d'un mélange de terre et d'argile, avec parfois adjonction de paille ou d'autres fibres naturelles. Ce mélange peut également être versé dans un coffrage, un peu comme s'il s'agissait de béton. On parle alors de *pisé*.

<sup>3</sup> Parue aux Etats-Unis en 1973, *Architecture for the Poor: An Experiment in Rural Egypt* lui vaudra les prix AGA Khan et Balzan et le Right Livelihood Awards.

<sup>4</sup> Ce mouvement culmina dans la création *ex nihilo* de Brasília par Oscar Niemeyer.





Sion, le plafond gothique flamboyant de la maison Supersaxo (1505), par Jacobinus Malacrida

## Des espaces publics aux intérieurs privés

Excursion du samedi 27 avril à Sion

Nous étions partis sous une pluie battante, mais le timide soleil qui nous accueillait dans le chef-lieu valaisan honorait encore une fois la réputation de son canton: les parapluies furent bien vite rangés.

Nous étions partis tôt mais la récompense nous attendait au bout du long chemin. Dès notre entrée dans Sion, nous pûmes apprécier les efforts de mise en valeur du patrimoine architectural moderne fournis par les autorités locales. Le Prix Wakker 2013, décerné par Patrimoine suisse et qui sera officiellement remis le 21 septembre, a primé la Ville de Sion pour son initiative de reconnaissance du patrimoine architectural des années 1950 et surtout pour sa mue urbaine en harmonie avec son paysage. En une dizaine d'années, les autorités ont réussi à faire revivre le centre historique en réaménageant l'espace public. Nous fûmes frappés par cette convivialité en nous baladant dans la rue du Grand-Pont ou celle de Lausanne où le mobilier urbain et les rues piétonnes joliment pavées créent une belle unité sans monotonie.

Menée par le professeur émérite Gaëtan Cassina, la visite commença par la cathédrale Notre-Dame du Glarier. Une fois son portail franchi (aménagé sous un puissant clocher du XII<sup>e</sup> siècle), un mobilier datant du XV<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle s'offrit à nos regards. Le monument funéraire d'André de Gualdo retint toute notre attention. Né vers 1360 à Gualdo Tadino (Ombrie), il fut aussi archevêque de Dalmatie et de Hongrie. Nommé administrateur du diocèse de Sion, il administra avec discernement

l'évêché laissé vacant par l'expulsion de l'évêque Guillaume II de Rarogne. Pendant son règne, il dut faire face à la révolte des partisans de ce dernier puis, plus tard et contraint d'accepter, l'évêque se vit imposer les dizains... ce qui limita son pouvoir temporel. Les traits du visage du gisant semblent marqués par ces âpres luttes mais révèlent aussi une grande volonté.

Située à côté de la cathédrale, l'église Saint-Théodule fut reconstruite sous l'épiscopat de Mathieu Schiner, fils (pour certains) ou neveu (pour d'autres) de l'évêque Nicolas Schiner! Un brillantissime personnage qui fut à la fois cardinal, politicien et même conseiller de Charles Quint. Favorable aux thèses humanistes, il fréquentait Erasme de Rotterdam et Zwingli. Terrassé par la peste en 1522, il ne fut jamais enseveli dans sa chapelle d'architecture gothique flamboyante germanique, aux magnifiques vitraux expressionnistes (1971) de Richard Seewald.

La matinée s'acheva à la maison Supersaxo, qui est dotée d'un magnifique plafond gothique flamboyant, en partie doré et polychromé, chef-d'œuvre du *lignifaber* Jacobinus Malacrida. Ce sculpteur sur bois en acheva la réalisation en 1505. On lui attribue aussi des plafonds à Côme, Locarno et Bellinzona. En montant dans la cage d'escalier, nous découvrièmes son décor héraldique et surtout les figurines grotesques qui rappellent les cocasses sculptures des miséricordes.

L'après-midi commença avec la visite de l'Hôtel de Ville, qui cache au premier étage des

lambris et portes au décor sculpté baroque du milieu du XVII<sup>e</sup> siècle. Ces portes donnent accès à la salle des assemblées et à celle de la Bourgeoisie. Dans le petit lapidaire du rez-de-chaussée est exposée une plaque en pierre dans laquelle est gravée la plus ancienne inscription chrétienne de Suisse («377»). Les magnifiques façades de style renaissance récemment restaurées ont ainsi retrouvé toute leur splendeur. De couleur brique «depuis toujours», les responsables de sa restauration ont choisi de les couvrir désormais d'un badigeon blanc qui fait ressortir les baies en pierre foncée, probablement du marbre de Saint-Triphon. Cette décision s'est avérée juste car on a depuis lors pu trouver un document ancien qui confirme la pertinence de ce choix.

Nous visitâmes enfin le premier étage de la Préfecture, installée dans la maison de Kalbermatten aux façades et intérieurs de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Sous le régime français (1810-1813), celle-ci fut pendant trois ans le siège du préfet du Département du Simplon, et a gardé son appellation jusqu'à aujourd'hui. Après un très chaleureux accueil de la part de son propriétaire nous pûmes visiter son appartement, admirer sa galerie d'ancêtres et nous faire une idée de leur mode de vie. La Bourgeoisie et la Commune de Sion nous y offrirent un vin d'honneur, généreusement accompagné de petits fours.

Nous remercions très vivement Gaëtan Cassina qui, comme à l'accoutumée, nous a conduits avec brio dans sa belle ville de Sion. Que la ville elle-même, ses autorités et le particulier qui nous ont ouvert leurs portes soient assurés que nous sommes repartis enchantés. Pour preuve, l'auteur de ces lignes entendit même plusieurs participants affirmer qu'ils se verraient bien vivre à Sion.

Evelyn Riedener  
Guide historique du patrimoine

## alerte

Paraît 4 x l'an  
Editeur Patrimoine suisse Genève,  
section genevoise de Patrimoine suisse  
Président Robert Cramer

Rédaction Cecilia Maurice de Silva  
Ont collaboré à ce numéro  
Pierre Barde, Armand Brulhart, Isabelle Brunier,  
Catherine Courtiau, Erica Deuber Ziegler, Suzanne  
Kathari, Jean-Pierre Lewerer, Vincent Mangeat,  
Laurent Nicole, Evelyn Riedener, Bernard Zumthor

Secrétariat Claire Delaloye Morgado  
Case postale 3660, CH-1211 Genève 3  
tél. 022 786 70 50 (matin)  
info@patrimoinegeneve.ch  
Graphisme Pierre Lipschutz, promenade.ch  
Impression m+h, Genève  
Imprimé sur papier 100% recyclé  
© 2013, Patrimoine suisse Genève

www.patrimoinegeneve.ch  
www.patrimoinesuisse.ch

Prochaine parution: automne 2013  
Délai rédactionnel: 15.7.2013

## A la découverte de l'élève architecte Frédéric de Morsier

La Haute Ecole du paysage, d'ingénierie et d'architecture de Genève (hepia) a reçu au mois de mars l'exposition présentée en hiver 2011 à l'EPFL et conçue par Joëlle Neuenschwander Feihl, historienne de l'art et collaboratrice scientifique aux Archives de la construction moderne de l'EPFL.

Dans sa conférence inaugurale, Joëlle Neuenschwander a développé ses propos publiés en 2011 dans *Dessins d'architecture. Les travaux de l'élève architecte Frédéric de Morsier à l'Ecole des Beaux-Arts de Paris 1882-1890*, ouvrage paru dans la collection «Archimages» aux Presses polytechniques et universitaires romandes<sup>1</sup>. Elle y relate la formation de l'architecte et promoteur immobilier genevois Frédéric de Morsier (1861-1931) et présente ses travaux comme élève de Jean-Louis Pascal. Les étapes du programme d'enseignement de composition architecturale y sont décrites en détails. Les nombreux dessins, d'une grande variété de types architecturaux, permettent de suivre le parcours académique, de l'esquisse au projet rendu en atelier. Morsier choisit comme travail de diplôme *Une villa près de Genève*, ébauche de sa construction du Vieux-Plonjon aux Eaux-Vives en 1907, domaine qui lui appartenait. Ce projet de maison de campagne asymétrique et pittoresque, de «style suisse», se distinguait de l'enseignement beaux-arts. Jugé satisfaisant, il obtint une mention honorable au Salon de 1891. Les illustrations témoignent de la virtuosité de Frédéric de Morsier dans le maniement du dessin à l'encre ou au crayon délicatement rehaussé d'aquarelle, de lavis ou de gouache. Il est à relever qu'il avait étudié dès 16 ans chez Barthélemy Menn à l'Ecole de dessin de Genève.

Aujourd'hui, une de nos grandes préoccupations est liée à cet architecte: le Musée d'art et d'histoire et l'îlot dans lequel il se situe<sup>2</sup>. En effet, alors qu'il avait participé, avec son associé Charles Weibel, au concours pour le musée en 1900, dont le projet reçut le 2<sup>e</sup> prix, Frédéric de Morsier érigea, avec Weibel, l'Ecole des beaux-arts au boulevard Helvétique en 1903-1904, édifices compris dans l'îlot Charles-Galland-promenade du Pin. Plus tard, les deux associés réalisèrent l'opération immobilière du passage du Terraillet en 1915-1919, puis en 1922-1925 celle du quadrilatère situé entre la rue de la Pêlissierie et la place des Trois-Perdrix, deux îlots qui font face à l'entrée de l'Alhambra<sup>3</sup>.

Pour l'heure, l'extension du musée est toujours en sursis!

Catherine Courtiau  
Historienne de l'art

<sup>1</sup> Joëlle Neuenschwander Feihl, *Dessins d'architecture. Les travaux de l'élève architecte Frédéric de Morsier à l'Ecole des Beaux-Arts de Paris 1882-1890*, Presses polytechniques et universitaires romandes (coll. Archimages), Lausanne 2011, 96 pages, réunissant 86 dessins, la plupart aquarellés. ISBN 978-2-88074-941-5.

<sup>2</sup> Comprenant aussi l'école des Casemates, construite en 1920 par Léon et Franz Fulpius et qui abrite aujourd'hui les services techniques et administratifs du Musée d'art et d'histoire, et le bâtiment contigu à l'Ecole des beaux-arts, construit par Charles-Gabriel Diodati qui abrite le Cabinet d'arts graphiques et la Bibliothèque d'art et d'archéologie, cet îlot forme un ensemble remarquable. Il fait l'objet d'une demande de classement déposée par Action patrimoine vivant le 10 janvier 2012.

<sup>3</sup> Voir *Alerte* 123, «Un passage des Rues-Basses va disparaître. Du passage à la galerie marchande».



Je commande le livre «XX<sup>e</sup>. Un siècle d'architectures à Genève»

Je commande \_\_\_\_\_ ex. au prix de CHF 58.- (48.- pour les membres de Patrimoine suisse)

Nom	Prénom
Année de naissance	Profession
Adresse	
N° postal, lieu	
Date	Signature

### J'adhère à Patrimoine suisse Genève

- membre affilié à Patrimoine suisse, recevant le journal *Alerte* et la revue *Patrimoine*: minimum 70.- / couple 80.- / collectif 105.- / étudiant 40.-
- membre de soutien 150.-

### Je m'abonne à alerte

- 4 numéros (un an) pour 20.-

Talon à retourner à Patrimoine suisse Genève, Case postale 3660, 1211 Genève 3

## Soutenez nos activités

Compte postal 12-5790-2  
Patrimoine suisse Genève